



# COMMUNE DE AUROUX

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – Budget Eau

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique (CFU), afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

### Ce qui change avec le CFU :

Dans un seul document, le CFU, présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une **vision patrimoniale**.

Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice. Vous pourrez donc approfondir l'analyse au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données.

Les « états annexés » (en partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de **simplification**, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des **contrôles automatisés** de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

## Note de présentation du CFU 2025 Budget Eau

### 1. La section de fonctionnement

#### 1.1 Résultat

##### a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2025

Recettes d'exploitation	124 854,27 €
Dépenses d'exploitation	- 120 663,25 €
Résultats de l'année 2025	4 191,02 €

#### 1.2 Analyse

##### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services de l'eau notamment :

- **1) Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives à l'entretien des réseaux (Javel, Nettoyage des réseaux, petits matériels, hydrologie...).

Pour 2025, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **18 586,41 €**. Elles étaient de **6 256,43 €** en 2024. Cette augmentation est due principalement à la signature d'un contrat d'entretien des réseaux avec le SDEE, et nous avons réglé 2024 et 2025 sur l'exercice 2025. (environ 5 000 € par an)

- **2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)**

Ces dépenses s'élèvent à **0 €** pour l'année 2025 (personnel payé par le budget Commune).

- **3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ce chapitre regroupe les admissions en non-valeurs et créances éteintes. Ces charges s'élèvent à **269,11€**.

- **4) Les charges financières (chapitre 66)**

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de **6 870,05 €**. Elles étaient de **7 827,86 €** en 2024.

### Récapitulatif des dépenses d'exploitation

Chapitres	Intitulés	CFU 2024	CFU 2025	Variation
011	Charges à caractère général	6 256,43 €	18 586,41 €	+ 197,08 %
012	Charges de personnel	250,00 €	0,00 €	- 100,00 %
014	Atténuation de produits	6 385,00 €	5 876,00 €	- 7,97 %
65	Autres charges de gestion courante	384,83 €	269,11 €	- 30,07 %
66	Charges financières	7 827,86 €	6 870,05 €	- 12,24 %
Total des dépenses		21 104,12 €	31 601,57 €	+ 49,74 %

### Les recettes d'exploitation :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Vente d'eau aux abonnés (et compteurs)
- Les redevances destinées à l'agence de l'eau
- Les primes d'épuration
- La subvention d'exploitation du budget de la Commune

#### 1) Les produits des services (chapitre 70)

Les produits proviennent

- De la vente d'eau aux abonnés (et compteurs) : 61633,30 €
- Des redevances et taxes destinées à l'agence de l'eau : 25 361,90 €

#### 2) Les subventions d'exploitation (chapitre 74)

Les produits proviennent

- Des primes d'épuration,
- De la subvention d'exploitation du budget de la Commune : Cette année encore, le budget de la Commune n'a pas eu besoin de verser une subvention d'exploitation pour combler le déficit (depuis 2 ans).

### Récapitulatif des recettes d'exploitation

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Variation entre 2024 et 2025
R002	Excédent de fonctionnement reporté	2 029,51 €	1 127,23 €	10 508,07 €	+ 832,20 %
42	Opérations d'ordre entre section	26 071,60 €	30 949,05 €	32 317,66 €	+ 4,42 %
70	Ventes produits	76 885,24 €	86 964,97 €	86 995,20 €	+ 0,03 %
74	Subventions d'exploitation	10 142,60 €	0,00 €	3 914,28 €	NC
75	FCTVA et autres	0,00 €	191,41 €	1 026,13 €	+ 436,09 %

## 2. La section d'investissement

### 2.1 Résultat

#### a) Résultats d'investissement pour l'année 2025

Recettes d'investissement	188 912,90 €
Dépenses d'investissement	- 386 193,35 €
Résultats de l'année 2025	-197 280,45 €

#### b) Excédent ou déficit reporté du budget primitif 2024

228 842,24 €

#### c) Solde des restes à réaliser : - 0,00 €

### 2.2 Analyse

#### Les dépenses d'investissement :

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

##### - **1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)**

Le remboursement du capital de la dette était de 55 258,51 € en 2025.

Pour mémoire, le budget eau a trois emprunts contractés, à taux fixes, un auprès de *la Banque Postale*, et deux auprès du *Crédit Agricole*.

Le capital restant dû au 31 décembre 2025 est de 357 004,79 €.

##### - **2) Chapitres 21 et 23**

Les principaux investissements réalisés en 2025 sont les suivants :

- Travaux d'assainissement Grande Rue de l'Eglise et Rue Pastrassou (287 463,78 €)
- Interconnexion Clamouse (4 000,00 €)
- Acquisition matériels et outillage (7 153,40 €)

#### Les recettes d'investissement :

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2025, les recettes d'investissement s'élèvent à 188 912,90 €. Elles comprennent :

- **Les recettes réelles 100 751,50 €**
  - Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 71 787,28 € (chapitre 13) qui émanent cette année seulement du Département.
  - Du FCTVA pour 28 964,22 €
- **Les recettes d'ordre** qui représentent des écritures comptables (dotations aux amortissements) pour un montant de 88 161,40 €

## 3. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulation

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET EAU

COMPTE FINANCIER UNIQUE – EAU 2025				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Exploitation	120 663,25 €	124 854,27 €	4 191,02 €
	Investissement	386 193,35 €	188 912,90 €	-197 280,45 €
Report de l'exercice 2024	Exploitation		10 508,07 €	
	Investissement		228 842,24 €	
Total (réalisation + report)		506 856,60 €	553 117,48 €	46 260,88 €
Restes à réaliser à reporter en 2026	Exploitation			
	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Exploitation	120 663,25 €	135 362,34 €	14 699,09 €
	Investissement	386 193,35 €	417 755,14 €	31 561,79 €
Total cumulé		506 856,60 €	553 117,48 €	46 260,88 €

## AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Affectation du résultat - EAU			
EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
<b>A</b> = Recettes - Dépenses (au réel) 124 854,27 € - 120 663,25 €	4 191,02 €	<b>a</b> = Recettes - dépenses (au réel) 188 912,90 € - 386 193,35 €	-197 280,45 €
<b>B</b> = Report 2024	10 508,07 €	<b>b</b> = Report 2024	228 842,24 €
<b>C</b> = Résultat à affecter = A + B 4 191,02 € + 10 508,07 €	14 699,09 €	<b>E</b> = a + b	31 561,79 €
		<b>F</b> = reste à réalisé (voté au dernier Conseil)	0,00 €
		<b>G</b> = Solde d'Investissement = E + F	31 561,79 €
<b>Affectation du résultat : C = 14 699,09 €</b>			

Pour mémoire, l'affectation du résultat de 2024 était de 10 508,07 €.